

A l'attention de :

**Inès WOUTERS**

**Avocat**

Avenue Louise 208

1050 Bruxelles

02-646 46 36

[ines.wouters@afschrift.com](mailto:ines.wouters@afschrift.com)

Bruxelles, le 19 September, 2012

**Sujet : Protection légale sponsorisée par Sidi Mohamed Brika**

**Maître Wouters,**

Je suis Naima Mouali et nous nous connaissons déjà de la conférence inter-religieuse à l'Eglise de Scientologie. Je suis la Marocaine qui représente l'Islam.

Depuis quelque temps j'ai pensé vous charger d'un dossier juridique qui concerne les droits d'auteur et la propriété intellectuelle. Ce dossier concerne la Belgique et le Maroc. Mes créations industrielles ont fait l'objet de convoitise à la fois pour des raisons de prestige et d'excellence, mais surtout pour des raisons financières, par une bande de politiciens corrompus dans les deux pays. Dans le cas de la Belgique, on utilise les formules pour s'emparer des grosses sommes en subsides de l'état.

Avec certitude, c'est depuis 2005 qu'on a volé au moins 8 projets. Récemment j'ai trouvé des indications qu'on s'est servi de mes dépôts à la SABAM, au moins depuis 2002. Il y a eu un cambriolage dans mon domicile en février 2010, et des documents de la SABAM ont disparu. On cherche à m'enlever toutes les preuves d'auteurs.

En mai dernier on a hacké le site web de United Chambers (multicultural enterprise network), qui était en développement et qui était pourtant protégé par un mot de passe sécurisé. Comme celui-ci se trouve sur un cloud de Google, les hackers ont du bénéficier de la coopération de quelqu'un chez Google en Belgique pour accéder à une base de données que je mettais à la disposition des investisseurs. Comme on a désactivé mon compte sur Google le 10 mai 2012, je n'y ai plus accès moi-même, entant qu'administrateur pour supprimer le site, éventuellement. Depuis lors, j'ai pu suivre les visites sur mon domaine par Google Analytics. Des inconnus ont visité à plusieurs reprises le site pour s'y inspirer et pour faire progresser leurs carrières.

Cela n'arrête pas. Des tentatives pour voler le neuvième projet sont en cours de progression au moment que je vous écris. Pour rester brève, puis je référer au procès verbal que je viens d'envoyer à la police financière ? Vous y trouverez les détails dans le document intitulé : *Brief met dossier*

*naar Inspecteur Van Vooren\_18 september 2012\_PV BR 17 L7 001329-2010 daterende van 19-02-2010\_nieuwe elementen\_betaal de schuld of help mee in de oplichterij met een vzw*

Dès que j'ai pu retracer le parcours des mes inventions et dès que j'ai pu déterminer les personnalités impliquées, j'ai lancé un processus de conscientisation auprès des autorités marocaines pour ce type d'abus, mais aussi auprès des investisseurs que j'ai sollicité avant que les vols ont été effectués. Mes investisseurs et moi ont perdu des revenus importants pendant des longs années. Il y a actuellement des investigations judiciaires en cours en Belgique et à l'étranger pour récupérer ce dont nous avons droit.

Pendant tout ce processus, je suis restée sans protection juridique sur ce point-là. Mes adversaires (dont des politiciens belges) ont créé pour moi une situation de vie invraisemblable, avec comme résultat que ma situation économique ne me permet pas de m'offrir une protection en permanence par un avocat. C'est pourquoi j'ai hésité de vous en parler avant.

J'ai expliqué mon histoire au honorable Sidi Mohamed Brika, parlementaire et activiste des droits de l'homme au Maroc, que vous avez rencontré lors de la conférence Youth for Human Rights, le 9 septembre 2012, dernier. Il m'a encouragé de vous solliciter comme avocate et il m'a offert de payer la facture. Lors de la conférence de la jeunesse pour les droits de l'homme, j'ai aussi rencontré des gens des Nations Unies qui attendent que je leur présente les incidents concernant mes droits d'auteur en Belgique et la mauvaise gestion de la propriété intellectuelle au Maroc.

Pour une meilleure compréhension, veuillez, je vous prie, lire les documents (sans annexes) transmis à la police financière dans l'ordre suivant :

1. addendum diefstal 19 feb 2010\_voor de politie van Zaventem\_Attn Tineke Bogaert
2. PV BR 17 L7 001329 2010 daterende van 19 02 2010\_Naima mogelijke schakel naar de inbrekers toe\_11 mei 2012
3. Dossier Sabam\_PV BR 17 L7 001329 - 2010 daterende van 19-02-2010\_Ter attentie van Inspecteur Van Vooren\_8 juli 2012\_Versie 2
4. Brief naar Inspecteur Van Vooren\_8 juli 2012\_PV BR 17 L7 001329-2010 daterende van 19-02-2010\_elementen ter ondersteuning van ondervraging SABAM-Renson-samenaankoop-Google
5. Dossier Internet vandalisme via Google\_PV BR 17 L7 001329-2010 daterende van 19-02-2010\_ter attentie van Inspecteur Van Vooren\_8 juli 2012
6. Brief met dossier naar Inspecteur Van Vooren\_18 september 2012\_PV BR 17 L7 001329-2010 daterende van 19-02-2010\_nieuwe elementen\_betaal de schuld of help mee in de oplichterij met een vzw

Ainsi vous pourriez vous faire une idée des problématiques.

Je vous prie de prendre contact avec Monsieur Sidi Mohamed Brika à ce sujet, pour lui annoncer votre décision. Il m'a demandé de vous transmettre les message ainsi.

Je resterai à votre disposition si vous avez des questions, je vous en prie. Ce sera mon honneur de vous répondre.

Veillez agréer, Maître Wouters, l'expression de mes salutations hautement distinguées.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'N. Mouali', with a large, stylized flourish above it.

Naima Mouali  
Rijmelgem 10/5  
1932 Sint Stevens Woluwe  
Mobile: 32 (0) 487 555 892  
fax: 1 206-600-4353  
e-mail 1: [naima.mouali@anacell.com](mailto:naima.mouali@anacell.com)  
e-mail 2: [aurum.helix@yahoo.com](mailto:aurum.helix@yahoo.com)